

**6<sup>ème</sup> MANCHE**  
**DU CHALLENGE REGIONAL**  
**DES JEUNES CYCLISTES 2013**



**CALMONT**  
**23 juin 2013**



## **PROGRAMME DE LA JOURNÉE**

### **ACCUEIL/DOSSARDS : « Permanence » face à la mairie**

9 h 00 : Remise des dossards à l'éducateur qui retournera les dossards des non partants avant le début des épreuves

9 h 30 : Formation des groupes de commissaires et des chronométreurs.

9 h 30 : Reconnaissance des parcours à pied par les éducateurs puis les concurrents.

### **VITESSE : Avenue de Mazères**

10 h 00	Sprint 70m	Sprint 160m
	1. Pré-licenciés (1 par 1)	1. Minimes (2 par 2)
	2. Poussins (2 par 2)	2. Pupilles (2 par 2)
		3. Benjamins (2 par 2)

### **ADRESSE (voir description des épreuves) :**

10 h 00	Aire de jeux n°1	Aire de jeux n°2 (cycl o cross)
	1. Poussins	1. Pupilles.
	2. Pré-Licenciés	

### **CYCLO-CROSS (Berges de l'Hers Vif voir description des épreuves) :**

Premier départ à 10 h 00 : 1. Benjamins.  
2. Minimes.

### **REGULARITES (voir plan – description des épreuves) :**

13 h 00 : Ouverture du circuit (1,6 km) Reconnaissance du parcours : successivement par équipe, toutes catégories confondues.

13 h 30 : REGULARITES :

1. Pré-Licenciés. .500m.
2. Poussins. . 3 tours soit 4.8 Km.
3. Pupilles. . 4 tours soit 6.4 Km.
4. Benjamins. . 8 tours soit 12.8 Km.
5. Minimes. . 16 tours soit 25.6 Km

### **RETOUR DOSSARDS : « Permanence » face à la mairie**

L'éducateur ramènera les dossards de toute l'équipe et lui sera remis les goûters en échange.

### **PROCLAMATION des RESULTATS :**

17 h 00 Podium stade municipal ou halle (si mauvais temps)

Bonne journée à tous



## **CLASSEMENTS et RECOMPENSES :**

### ***CLASSEMENT INDIVIDUEL :***

Le classement individuel sera établi dans chaque catégorie, par addition des points obtenus dans chaque épreuve. Les points correspondent à la place obtenue (ex : 1<sup>er</sup> = 1 point, 2<sup>ème</sup> = 2 points, etc...).

En cas d'égalité dans le classement individuel, ce sera le classement obtenu dans l'épreuve de vitesse qui sera déterminant.

### ***CLASSEMENT PAR ÉQUIPE :***

L'équipe peut être composée indifféremment de garçons ou de filles.

Le classement général par équipe sera établi par addition des points obtenus par les 6 meilleurs participants de l'équipe.

L'équipe sera considérée complète lorsque elle sera composée de 6 éléments garçons ou filles et 1 minimum dans chacune des catégories (poussins, pupilles, benjamins et minimes).

Les points marqués correspondent à la place du participant au classement général.

L'équipe victorieuse sera celle qui aura marqué le plus petit nombre de points.

En cas d'ex-æquo dans le classement général par équipe, il sera tenu compte du plus grand nombre de place de premiers dans chaque épreuve. En cas de nouvelle égalité, il sera tenu compte du plus grand nombre de places de seconds et ainsi de suite...

### ***LES RÉCOMPENSES :***

Les 5 premiers de chaque catégorie du classement individuel seront récompensés, au delà une médaille sera offerte.

Un classement féminin sera établi dans chaque catégorie.

Chaque équipe participante sera récompensée.



Le règlement de référence est le règlement du Challenge du Jeune Cycliste 2013. Ci-dessous, quelques rappels et précisions:

### **RÈGLEMENT TECHNIQUE :**

Le casque rigide et les gants sont obligatoires. Les pédales seront équipées de cales pieds à sangles ou de cales automatiques. Le départ à une épreuve pourra être refusé à un participant s'il ne possède pas l'équipement obligatoire cité ci-dessus.

Lors de l'épreuve de cyclo-cross le déraillement du vélo n'est pas considéré comme un incident mécanique. Les VTT doivent être équipés de cintres de largeur 50cm maximum, sans cornes.

Tous les vélos devront être équipés de freins en bon état de marche. Les potences et guidons devront être bouchés. Les pieds doivent être tenus sur les pédales au moyen de cale pied, de coquille ou de pédales automatiques (avec chaussures adaptées à l'équipement).

Pour les catégories Pré licencié à Poussin, le changement de vélo entre les épreuves est interdit.

Chaque participant épinglera son dossard à GAUCHE. Il le restituera à la fin des épreuves en échange d'un goûter.

Nous rappelons que les braquets autorisés pour la vitesse et la régularité sont :

- Pré-licenciés jusqu'à benjamins : 5,60m.
- Minimes : 7.01m.

Un contrôle des braquets pourra être effectué avant la course par les commissaires.

### **RÈGLEMENT GÉNÉRAL :**

L'épreuve est Interrégionale elle est ouverte à toutes les Ecoles de Cyclisme de Midi-Pyrénées, ainsi qu'aux écoles d'autres comités. Les participants sont répartis sur quatre groupes: poussins, pupilles, benjamins et minimes.

Les pré-licenciés ne comptent pas pour le classement de l'équipe.

Toute équipe engagée par son club sera soumise au respect du règlement de l'épreuve placée sous le contrôle des commissaires.

Les ravitaillements sont interdits sur les circuits (route & cyclo-cross).

Toute manifestation des supporters d'une équipe, parents, dirigeants à l'encontre des commissaires ou des participants entraînera la mise hors compétition de l'équipe concernée.

Seul l'éducateur de son équipe est habilité à solliciter le jury en cas de contestation. Toute réclamation sera faite par écrit aux commissaires dans l'heure qui suit l'arrivée.



## **POUR S'ENGAGER**

Engagement saisi par internet

**Date de Clôture : le jeudi 20 juin 2013**

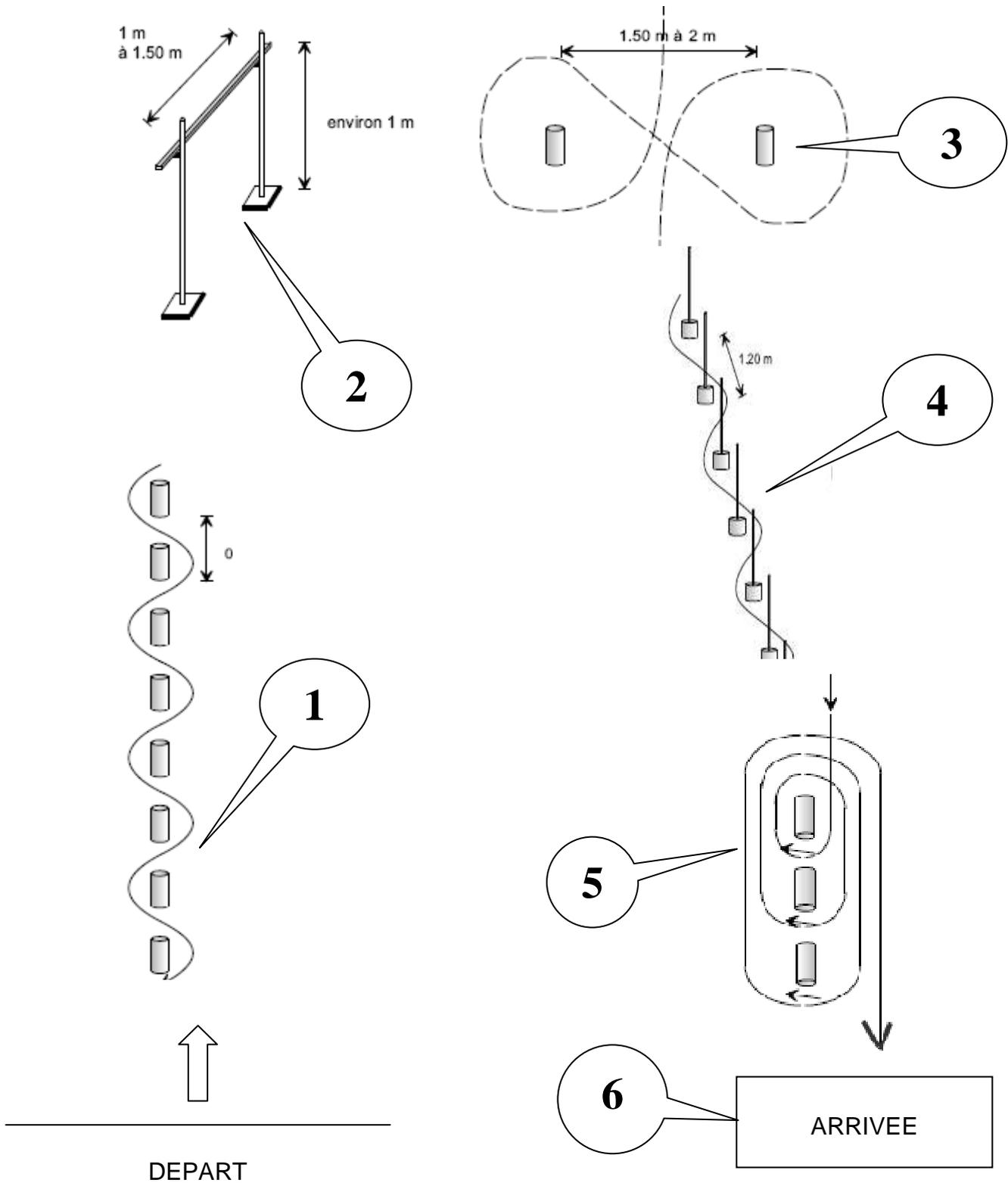
Il est souhaitable que chaque école de cyclisme participante fournisse un ou plusieurs commissaires et chronométreurs.

Veillez, s'il vous plaît, nous indiquer les noms sur la feuille d'engagement en nous indiquant la discipline : (adresse, vitesse, cyclo-cross, course).

En vous remerciant par avance.

## ADRESSE PRELICENCIES 4 à 6 ANS :

La disposition des jeux sur le schéma est indicative





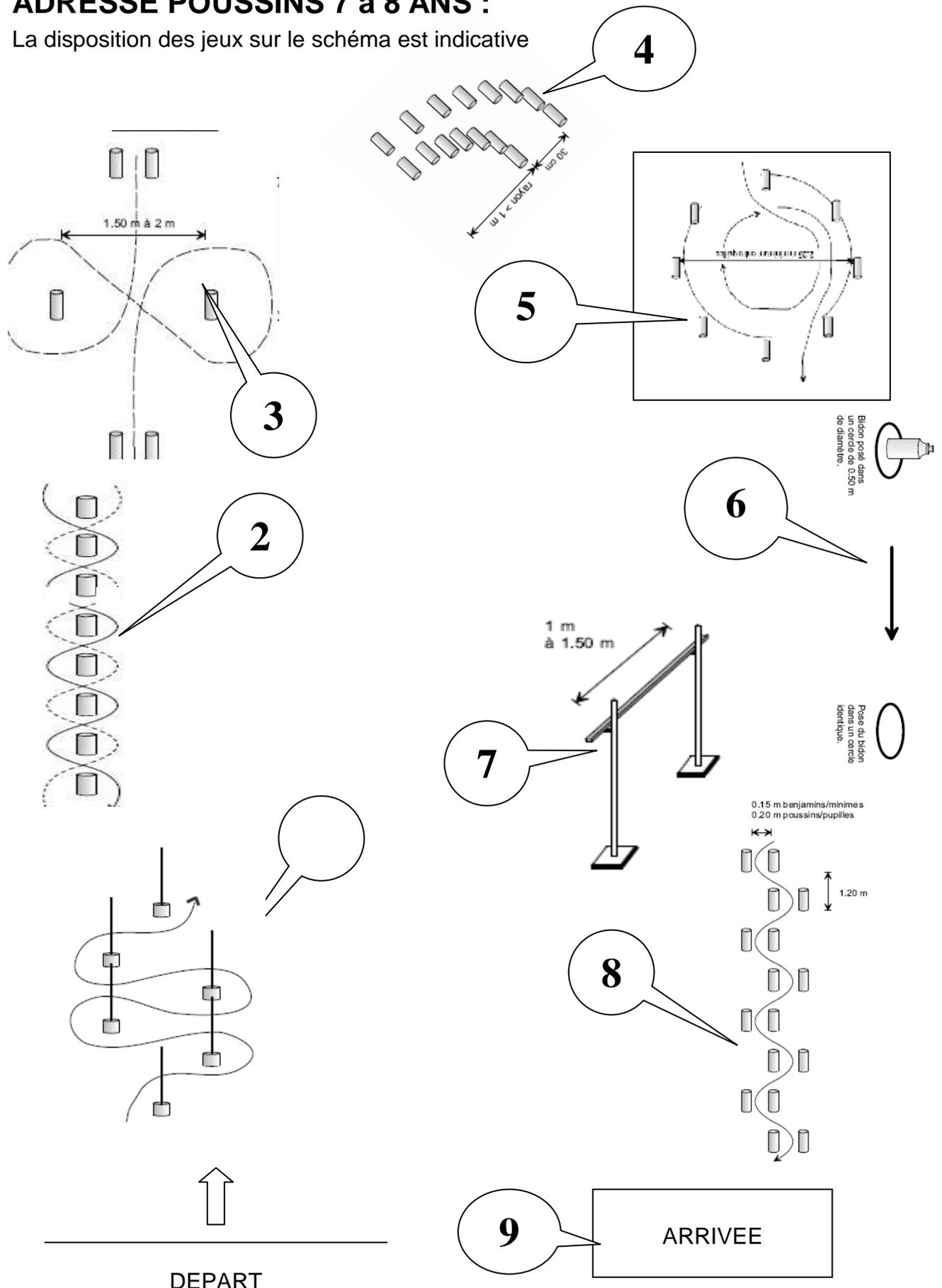
Règlement Adresse Pré licenciés :

- liteau, barre ou quille tombé 5 s
- pied à terre ou chute 5 s
- tout jeu évité ou saboté 30 s
- erreur de fléchage 10 s sauf simple huit 5 s
- 6 fautes maxi par jeu soit 30 s

N°	NOM DU JEU	MATERIEL	Jeu n°	CONTRAINTES
1	SLALOM SIMPLE	8 Quilles	4	Sens libre
2	PASSAGE SOUS BARRE	3 Piquets 2 lests 2 agrafes	34	Barre tombée 5 s
3	SIMPLE HUIT	2 Quilles	17	Sens tracé
4	SLALOM - PIQUETS	5 Piquets 5 lests	9	Sens libre
5	SPRINT NAVETTE	3 quilles	49	Sens tracé
6	STOP NET	Traçage rectangle 1.00 m x 0.80 m		L'arrêt doit être franc, le chrono s'arrête dès la pose du pied à terre. La planche ne doit tomber. Roue avant, pied hors du rectangle ou planche tombée 5 s

## ADRESSE POUSSINS 7 à 8 ANS :

La disposition des jeux sur le schéma est indicative





Règlement Adresse Poussins :

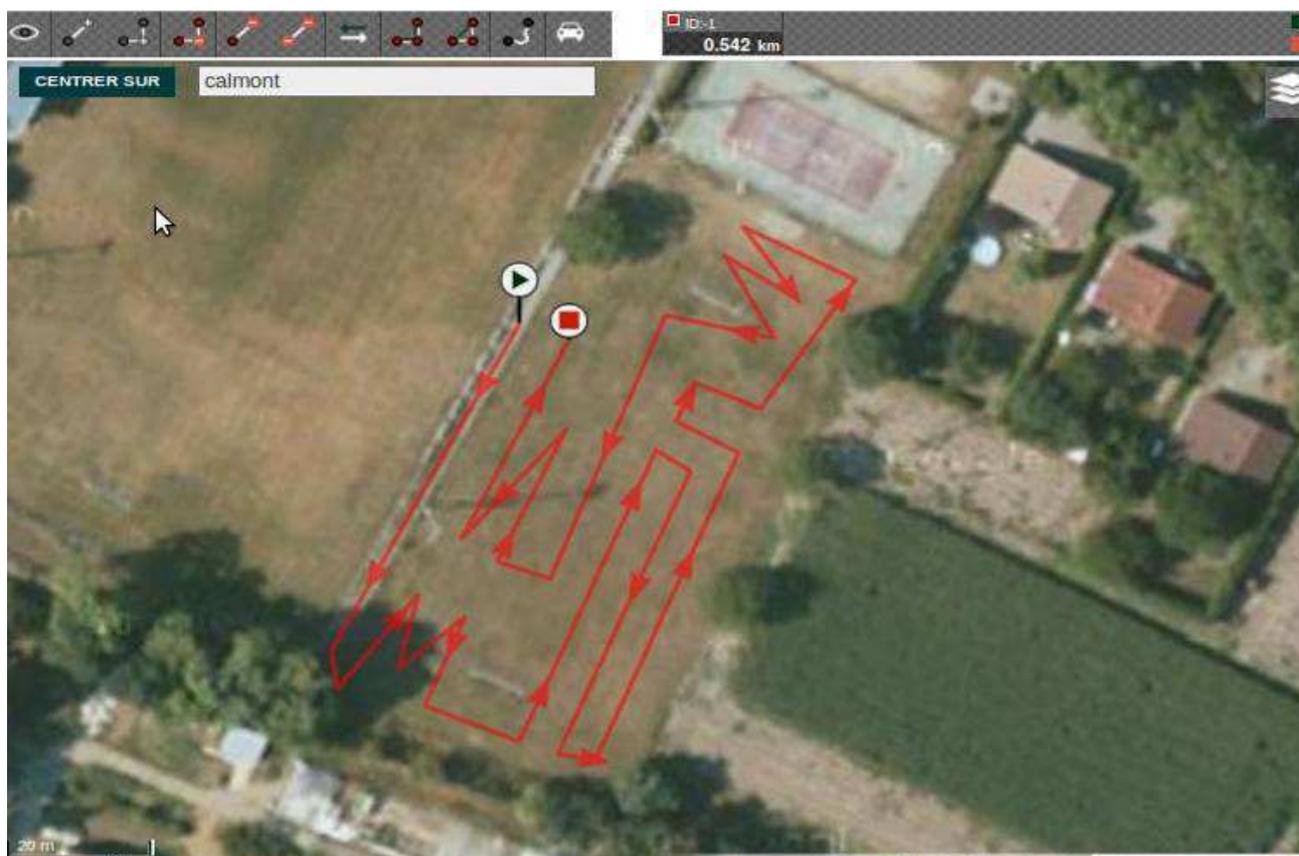
- liteau, barre ou quille tombé 5 s
- pied à terre ou chute 5 s
- tout jeu évité ou saboté 30 s
- erreur de fléchage 10 s
- 6 fautes maxi par jeu soit 30 s

N°	NOM DU JEU	MATERIEL	Jeu n°	CONTRAINTES
1	SLALOM - PIQUETS	6 Piquets 6 lests	9 bis	Sens tracé
2	SLALOM QUILLE SOUS PEDALIER	8 Quilles	12	Sens libre
3	SIMPLE HUIT	6 Quilles	17	Fléchage obligatoire
4	PASSAGE ETROIT COURBE	14 quilles 2x7 quilles	2 bis	Fléchage obligatoire
5	PASSAGE DANS LE ROND	8 Quilles	23	½ Tour 30 s Sens libre
6	PASSAGE SOUS BARRE	3 Piquets 2 lests 2 agrafes	34	Barre tombée 5 s
7	PRISE ET POSE D'UN BIDON	1 Bidon Cercle tracé au sol de 0.50 m	24	Prise de bidon main droite ou gauche après 3 essais obligatoires 5 s pour la prise et 5 s pour la pose non effectué. Soit 10 s bidon mal posé 5 s
8	SLALOM AVEC DOUBLE QUILLE	16 quilles 8 portes	5	Sens libre
9	STOP NET planche	Traçage rectangle 1.00 m x 0.80 m		L'arrêt doit être franc, le chrono s'arrête dès la pose du pied à terre. La planche ne doit tomber. Roue avant, pied hors du rectangle ou planche tombée 5 s

## ADRESSE PUPILLE (CYCLO CROSS) 9 à 10 ANS :

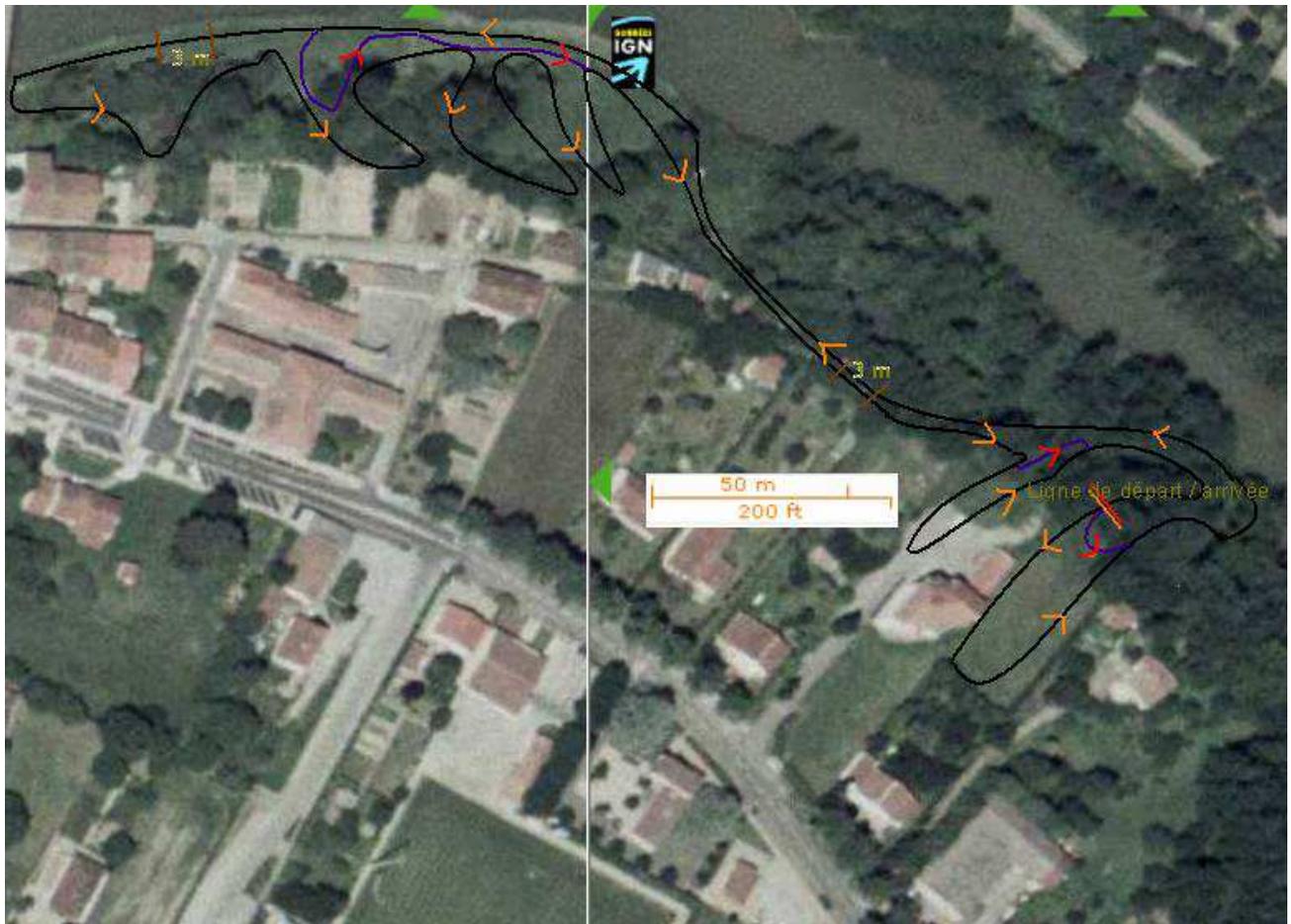


Aire de jeux n°2



Distance : 542 m

**CYCLO-CROSS BENJAMINS / MINIMES (Berge de l'Hers vif) :**



**VITESSE : Avenue de Mazères**

10 h 00

Sprint 70m

1. Pré-licenciés (1 par 1)
2. Poussins (2 par 2)

Sprint 160m

1. Minimes (2 par 2)
2. Pupilles (2 par 2)
3. Benjamins (2 par 2)



## REGULARITES DE L'APRÈS-MIDI (sur circuit) :

Distance circuit : 1,6 km.

Départ et arrivée de Mazères face à la Mairie et au Stade :

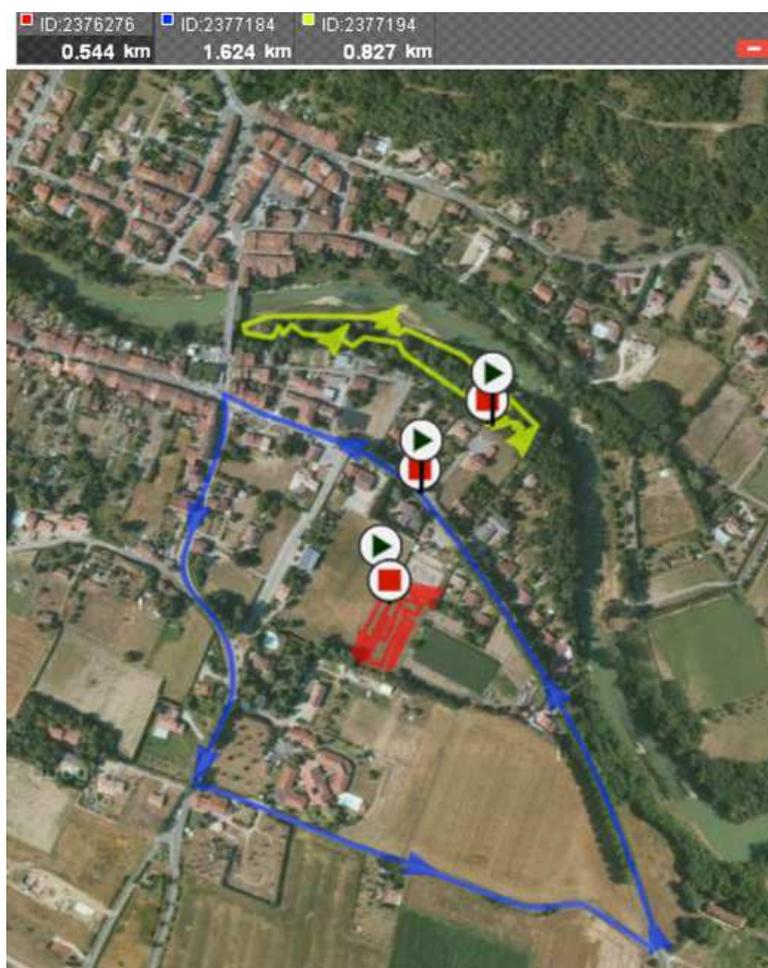
Départ : Avenue de Mazères D35	0,150 kms ;	
- Rue René Vidal D11	0,450 kms ;	
- Chemin du Mercier	0,500 kms ;	
- Avenue de Mazères D35	0,500 kms ;	
- Arrivée Avenue de Mazères D35	1,600 kms	distance totale.

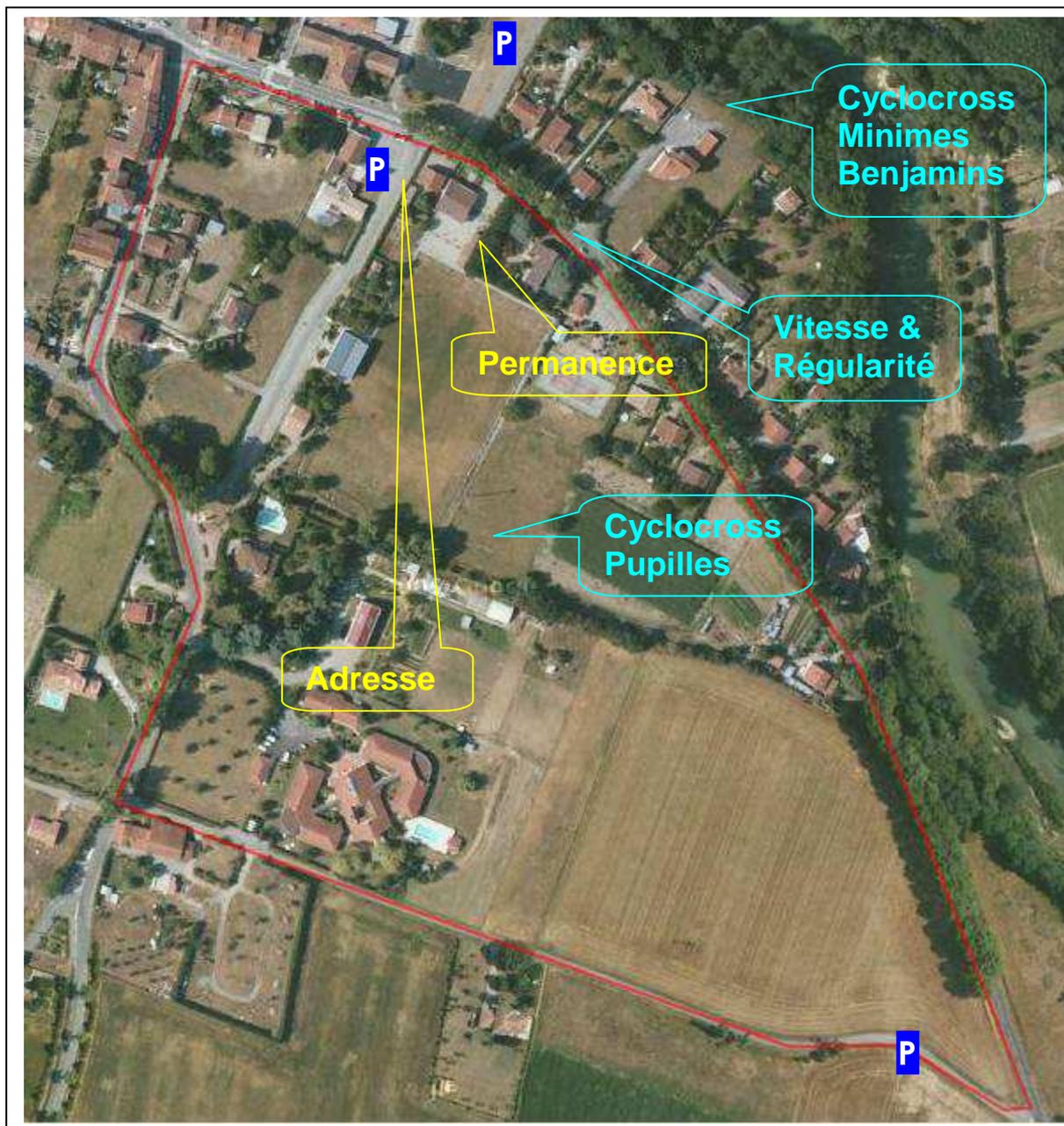
13h00 : Un tour de reconnaissance du circuit sera effectué successivement par équipe, toutes, catégories confondues

13h30 : Départ des Pré-licenciés

Distance par catégories :

1. Pré-Licenciés. 500m.
2. Poussins. 3 tours soit 4.8 Km
3. Pupilles. 5 tours soit 8 Km
4. Benjamins. 8 tours soit 12.8 Km
5. Minimes. 17 tours soit 27.2 Km





**— Circuit régularité**

RENSEIGNEMENT :

Adresse : Vélo Sport 31  
Allée du Duc de Ventadour  
31810 VENERQUE

Tél : 05.62.20.00.00  
Fax : 05.34.48.06.69  
Mail : [contact@velo-sport31.fr](mailto:contact@velo-sport31.fr)